
Le Fonds européen pour les affaires maritimes doit revenir à la pêche durable

Jeudi 4 avril 2019

Tribune collective parue dans Libération 4 avril 2019 par Eric Andrieu (PS, FR), Pervenche Berès (PS, FR), Mady Delvaux-Stehres (PS, LX), Karine Gloanec-Maurin (PS, FR), Sylvie Guillaume (PS, FR), Bernd Lange (SPD, DE), Alex Mayer (Labour, UK), Maria Noichl (SPD, DE), Christine Revault d'Allonnes Bonnefoy (PS, FR), Virginie Rozière (LRDG, FR).

Contre le dévoiement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) auquel certains veulent faire financer la surpêche et les bateaux de pêche industrielle. Notre tribune dans Libération du 3 avril.

Alors que l'actuel Parlement européen livre ses dernières batailles avant les élections européennes, nous, eurodéputés, devons nous prononcer sur le prochain Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) lors de la session plénière qui aura lieu les 3 et 4 avril prochains. Ce règlement mettra à disposition des membres de l'Union européenne une enveloppe de plus de 6 milliards d'euros pour la période 2021-2027. Déterminer l'usage qui doit être fait de ces fonds, c'est choisir ce que nous voulons ou non soutenir. C'est avoir le courage de s'engager sur la voie du bien commun. C'est commencer à bâtir l'avenir que nous voulons. Or, aujourd'hui plus que jamais, l'urgence environnementale et sociale nous intime l'ordre de faire le choix éclairé de la durabilité.

Tout comme l'agriculture, la pêche est une politique commune qui bénéficie de programmes européens de subventions depuis plusieurs décennies. Le bilan des politiques qui ont été menées est, nous devons le reconnaître, loin d'être positif. La surexploitation des ressources et la surcapacité des flottes, c'est-à-dire avoir trop de bateaux de pêche chassant trop peu de poissons, sont encore une réalité dans nos eaux européennes. On ne compte plus les articles et les travaux scientifiques expliquant les conséquences désastreuses de notre modèle d'exploitation halieutique qui épuise nos ressources naturelles et qu'il est urgent de réorienter, notamment à travers les fonds alloués à ces activités.

Si nous devons collectivement nous mobiliser pour renverser la vapeur, nous, députés du Parlement européen, avons entre nos mains une responsabilité historique. Celle de voter dès maintenant des politiques qui respectent les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par la communauté internationale en 2015. L'Union européenne s'est ainsi engagée, à travers l'ODD 14.6, à interdire d'ici à 2020 les subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche. L'Union joue un rôle moteur pour atteindre cet objectif à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) où des négociations sont en cours pour trouver un accord d'ici la fin de l'année. Alors que la feuille de route internationale est extrêmement claire, plusieurs députés menés par le rapporteur du texte, Gabriel Mato (PPE, Espagne), souhaitent ré-autoriser des subventions néfastes pourtant interdites par l'Union européenne depuis 2005. Ils souhaitent de plus n'accorder qu'une part mineure du fonds à la protection des écosystèmes marins, à leur connaissance, et au contrôle des activités de pêche.

Nous, députés européens du groupe progressiste S&D, nous opposons à ces propositions et ferons le choix de la durabilité. Il en va non seulement de l'avenir des écosystèmes marins européens, mais aussi de la crédibilité de l'Union européenne sur une scène internationale dont l'ordre ne cesse d'être bouleversé. Soyons cohérents, et votons de telle sorte que le prochain Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche initie enfin la dynamique qui permettra de mettre en œuvre les objectifs de développement durable et de garantir un avenir à notre planète bleue.